

Informations de base	
<p><b>2014/2675(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Normes techniques de réglementation précisant les exigences pour les investisseurs, sponsors, prêteurs initiaux et établissements initiaux eu égard à l'exposition au risque de crédit transféré</p> <p>Complétant <a href="#">2011/0202(COD)</a></p> <p><b>Subject</b> 2.50.10 Surveillance financière</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>	<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">ECON</span> Affaires économiques et monétaires		